

**EDITO**

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dresse un constat sans appel : depuis 1990, les émissions annuelles de CO2 d'origine humaine ont augmenté de 54 %. Du réchauffement de l'atmosphère à la montée et à l'acidification des océans en passant par la diminution de la couverture de neige et de glace, les dérèglements environnementaux obligent à une réduction de 70 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, condition *sine qua non* pour préserver la santé et les moyens de subsistance des populations vulnérables. C'est là tout l'enjeu de la *Conference of the parties* (COP) qui réunit actuellement, à Paris, plus de 150 pays et qui doit aboutir à un accord international contraignant et visant à circonscrire l'augmentation de la température en deçà de 2°C.

Dans le contexte tragique que nous connaissons, cette 21<sup>ème</sup> COP se place plus que jamais autour de la construction commune d'un avenir viable pour l'humanité. C'est pourquoi en tant qu'acteurs de la vie publique, les directeurs généraux de collectivités se doivent d'accompagner cette dynamique qui contribue au "vivre ensemble".

Sans doute davantage que l'Etat, les collectivités locales françaises –au premier rang desquelles les intercommunalités désignées comme autorités organisatrices du développement durable– ont un rôle essentiel à jouer au regard des compétences qu'elles déploient en matière de transport, de gestion des déchets, de construction de bâtiments, de promotion des énergies renouvelables... Leurs stratégies et actions concrètes impactent en effet fortement la physionomie des territoires et donc le niveau de rejets collectifs des gaz à effet de serre. C'est pourquoi les communautés notamment, à travers l'élaboration de plans climat opérant, doivent continuer à développer les innovations nécessaires au renforcement de la performance de nos pratiques énergétiques. L'une des clefs du succès de la COP 21 : être le lieu de valorisation de l'expertise mais aussi d'alliances transnationales entre collectivités territoriales.



**Martine POIROT**  
Présidente déléguée de l'ADGCF

**PORTRAIT**

Rencontre avec Laurence Penhouët, DGA chargée du pôle administratif et financier de Saint-Brieuc Agglomération (14 communes, 115 000 habitants)

[Lire la suite...](#)

**INTERVIEW**

Directeur du cabinet NewDeal, Didier Locatelli analyse la dynamique des communes nouvelles

[Lire la suite...](#)

**VIE DE L'ASSOCIATION**

Compte-rendu du Bureau associatif du 18 novembre

- Bilan des temps régionaux (suite à la convention de Tours)
- Universités d'Été 2016 : choix de la thématique
- Présentation de l'étude sur l'usage des diagnostics territoriaux par le CGET
- Questions diverses :
  - ETS 2015 (2 et 3 décembre à Lyon)
  - Planning des réunions 2016

[Lire la suite...](#)

**LE CHIFFRE DU MOIS**

**1201 communautés**

Soit 921 de moins qu'aujourd'hui, c'est ce que révèlent les projets de SDCI.

**Campagne d'adhésion 2016 : renouvelez votre adhésion en ligne**

Afin de faciliter les adhésions, l'ADGCF a mis en place un système de paiement sécurisé en ligne, accessible depuis la page <http://www.adgcf.fr/10-bulletin-adhesion.html>

N'hésitez pas à transmettre ce bulletin d'adhésion à vos DGA ou autre personne « faisant fonction de... » membre de votre équipe de direction.



## SUR VOTRE AGENDA

• **Jeudi 17 décembre 2015 – 9 h 00 – 13 h 00**

La Fédération des Offices Publics de l'Habitat, le Gridauh et le Serdeaut vous invite à un colloque : **Les EPT, nouveaux acteurs de l'intercommunalité au sein de la Métropole du Grand Paris**

 [Téléchargez le programme de la journée](#) (pdf, 480 Ko)

## ESPACE PARTENAIRES

### Sofaxis

**L'ADGCF et SOFAXIS viennent de signer un nouveau partenariat**

Sofaxis premier courtier français en assurance du personnel des collectivités locales, publie la seizième édition du Panorama des absences au travail pour raison de santé dans les collectivités territoriales.

Retrouvez dans cette édition complète l'ensemble des indicateurs d'absences dans la Fonction publique territoriale, leurs évolutions et origines, ainsi que de nombreuses bonnes pratiques issues des interventions des experts de Sofaxis.

Le taux d'absentéisme est en constante progression depuis 2007, notamment du fait des absences les plus longues. La maîtrise des absences pour raison de santé constitue un enjeu majeur pour les employeurs territoriaux, tant les arrêts peuvent avoir un impact important sur le budget des collectivités, dans un contexte global de maîtrise de la dépense publique, et de mise en œuvre de la Réforme Territoriale.

Le Panorama des absences Sofaxis apporte cette année un éclairage complémentaire sur la perception des agents des collectivités territoriales, de leurs conditions de travail. Les résultats mettent au jour un sentiment de fierté et d'utilité très fort, amoindri par un manque de reconnaissance et une pénibilité accrue.

« Autant de constats et de leviers qui doivent permettre aux décideurs des collectivités territoriales de mieux comprendre les absences et d'agir pour la qualité de vie au travail des agents. » souligne Pierre Souchon, Directeur du Département Ingénierie Services de Sofaxis.

**Télécharger le Panorama...**

 [En savoir plus...](#) (pdf, 517 Ko)

### LLC Avocats

La veille du [Cabinet LLC - Avocats](#)

- **Economie circulaire : l'exemple du Grand Paris**
- **Délai de suspension et signature du contrat : l'erreur de plume est coûteuse !**
- **Remboursement de la TASCOM**
- **De l'intérêt de la charte informatique**



 [Téléchargez la veille du cabinet LLC Avocats](#) (pdf, 341 Ko)

### GDF SUEZ Énergies France

**FIN DES TRV Électricité : une opportunité pour les collectivités d'ici le 31 décembre 2015**

Les collectivités territoriales font face à un nouvel enjeu énergétique avec la disparition des tarifs réglementés de vente (TRV) pour les sites dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA.



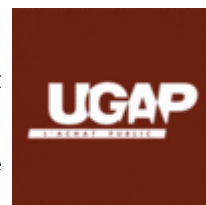
C'est le bon moment pour organiser sa stratégie d'achat d'électricité et penser au patrimoine dans son intégralité : si la fin des TRV concerne les tarifs « Vert » et « Jaune », les sites en tarif « Bleu » réservent un fort potentiel d'économies.

[Lire la suite...](#)

### UGAP

**Promouvoir l'innovation au cœur des politiques publiques**

L'objectif fixé par le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi de 2012 est d'atteindre en 2020 un volume de 2% de la commande publique effectué auprès des PME et ETI innovantes. De par son statut de centrale d'achat, l'UGAP dispose d'un fort potentiel d'attractivité pour les entreprises en général, mais singulièrement les entreprises innovantes. Elle peut donc constituer pour les collectivités un opérateur clé dans la mise en œuvre de cette politique publique.



[Lire la suite...](#)

*Retrouvez toute l'actualité de l'Association sur notre site internet [www.adgcf.fr](http://www.adgcf.fr)*

La lettre d'information de l'ADGCF - [Vous désabonner](#)